



# CAHIER DES CHARGES DE MAINTENANCE ET D'ENRICHISSEMENT TECHNIQUE ET FONCTIONNEL DU PORTAIL *Mémoires Amérique française*

<http://memoires-ameriquefrancaise.com/>

## I. Présentation générale

### 1. Présentation de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs est un organisme régi par la Loi de 1901 sur les associations.

Officialisée en 1999, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) est un organisme bilatéral qui, de chaque côté de l'Atlantique, vise à mettre en valeur les lieux de mémoire témoignant d'une histoire et d'une mémoire, communes ou partagées

La CFQLMC est organisée en deux sections, l'une, au Québec, soutenue par le ministère des Relations internationales (MRI), l'autre, en France, par le ministère des Affaires étrangères (MAE). La CFQLMC est reconnue comme un opérateur de la coopération bilatérale par la Commission permanente de coopération franco-québécoise, CPCFQ.

L'action de la CFQLMC repose sur l'engagement et le bénévolat de ses membres issus de milieux professionnels, associatifs et institutionnels, diversifiés. Entre le statut d'association et celui d'organisme subventionné, la CFQLMC occupe une place originale et unique, favorisant, pour la réalisation de ses projets, la rencontre et la collaboration de représentants de services ministériels, de professionnels de disciplines très variées et d'acteurs de la société civile.

### 2. Présentation du projet Portail *Mémoires Amérique française*

Le vaste territoire de ce qu'on appelait la Nouvelle-France s'étendant de l'embouchure du Saint-Laurent au delta du Mississippi et des Appalaches au piedmont des Montagnes Rocheuses, recèle une histoire de près de deux siècles marquée par l'arrivée de colons français, leur adaptation à un environnement particulier et leur rencontre avec les nations Amérindiennes peuplant alors ces régions de l'Amérique du Nord.

---

Cahier des charges des améliorations du site internet

Commission franco-québécoise sur les Lieux de mémoire communs (CFQLMC)  
Ministère des Affaires étrangères, bureau 4263 - 57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS  
Tél. : 01 53 69 37 89 - [cfqlmc-france.dgm@diplomatie.gouv.fr](mailto:cfqlmc-france.dgm@diplomatie.gouv.fr)  
<http://www.cfqlmc.org>

De cette histoire de la présence française en Amérique du nord, en dépit des nombreux travaux déjà réalisés par des historiens et des chercheurs de diverses disciplines, il reste encore bien des aspects à aborder et des thèmes à approfondir. Les écrits ne manquent pas mais on ne saurait négliger pour enrichir notre connaissance de cette période, l'examen des nombreux objets datant de l'époque de l'Amérique française, actuellement réunis dans des collections dispersées dans divers musées en France et au Québec.

En 2010, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a lancé un projet de site internet dit Portail : Mémoires Amérique française, présentant ces objets, permettant de résoudre l'inconvénient de leur dispersion et de favoriser leur connaissance.

Ce portail vise à donner accès à l'ensemble des collections d'Amérique française à un public très large et pas seulement à des spécialistes et des chercheurs tout en offrant des thèmes de travaux et de mémoires à des étudiants et des sujets de réflexion et de recherche à des amateurs.

Sont inclus tant les objets avant la période coloniale que les objets coloniaux ou ethnographiques. Même si l'histoire de la Nouvelle-France se termine officiellement en 1763 par le traité de Paris qui cède le Canada à la couronne britannique, des objets fabriqués ultérieurement pourront y être présentés, comme témoins et héritiers d'une époque révolue.

Chaque présentation d'objet comprendra une photographie et une notice.

Les notices d'objets des musées français sont intégrées au portail dans leur quasi-exhaustivité. L'intégration des notices des treize musées québécois participants a commencé par une dizaine de notices emblématiques en provenance de chacun des musées. Elle est à compléter par l'intégration de nouvelles notices d'objets concernés.

### **3. Partenaires, Comité de pilotage, rôle et projet éditorial**

Les partenaires du projet sont les musées québécois et français conservant des collections issues de l'aire couverte par la Nouvelle-France (voir plus haut), et plus particulièrement provenant du Bassin du Saint-Laurent et de la région des Grands-Lacs.

Le projet est piloté par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et ses partenaires.

La section québécoise de ce comité travaille en étroite collaboration avec la Société des Musées Québécois. Sa composition est mixte, comprenant des membres de la section québécoise de la Commission franco-québécoise et des professionnels des musées.

En France, Il est composé de représentants du bureau de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. Placé sous la présidence d'un ou d'une représentante d'un organisme partenaire. Il comprend plusieurs collaborateurs représentant des musées partenaires et des universitaires, experts en histoire de l'art, histoire de l'Amérique, médiation et culture numérique....

Les deux comités travaillant en étroite collaboration nous ne parlerons que d'un comité de pilotage exprimant la volonté des deux sections française et québécoise du projet de portail. Le comité de pilotage fixe les orientations du site et assure le suivi stratégique du projet : enrichissement de contenus, nouveaux partenaires, amélioration du site.

La liste des partenaires français et québécois [ANNEXE 10] n'est pas exhaustive. Le projet à venir a vocation à intégrer de nouveaux partenaires français et québécois.

Pour 2015, le comité de projet souhaite pérenniser l'existant et consolider la diffusion Internet en développant une politique éditoriale riche, portée par les partenaires des deux côtés de l'Atlantique.

Le projet éditorial comporte 3 axes complémentaires :

- enrichir les notices des objets déjà en ligne (ajout de photographies, ajout d'informations textuelles...),
- accroître le nombre de notices d'objets de musées (en particulier québécois),
- enrichir les contenus dans le cadre du développement de la politique éditoriale, par l'apport de documents scientifiques (textes, articles, etc.)

L'enjeu de ce nouveau chantier est d'améliorer la plateforme internet, par le développement des fonctionnalités indispensables aujourd'hui à un site internet patrimonial, afin de s'adapter aux usages des internautes, d'enrichir et de valoriser l'ensemble des ressources en ligne.

## Le périmètre du projet

### 1. L'existant

Un prestataire extérieur a assuré le développement du site, officiellement présenté le 10 octobre 2013 et consultable sur :

<http://memoires-ameriquefrancaise.com/>

Il s'agit de la société Anabole, représentée par Madame Sylvie Tissot

[sylvie.tissot@anabole.com](mailto:sylvie.tissot@anabole.com) (0623721643) ....

ANABOLE Etudes-RCS Paris B 390 915 825-APE 72.1Z-23, rue Nollet 75017 Paris

Tél : 01 46 27 18 77-Fax : 01 46 27 61 01

N°TVA intra-communautaire : FR27390915825

N° enregistrement auprès du service de contrôle de la formation professionnelle de Paris : 1175 38218 75.

La maintenance corrective est assurée par le prestataire Anabole sur le site existant. La maintenance par Anabole se terminera le 1er septembre 2015. Le prestataire à venir prendra le relais de la maintenance à partir du 15 octobre 2015.

Le site est hébergé par la société OVH jusqu'au 24 juin 2016 [ANNEXE 11].

Une première version du site/portail a été réalisée afin de faire figurer quelques « incunables », des objets majeurs de l'histoire de la Nouvelle-France, des objets significatifs du lien culturel Amérique-française/France.

Il s'agissait de réaliser un portail simple, avec la liste des musées, les notices illustrées des objets conservés par ces musées et les liens vers les sites de ces musées en France, au Québec et en Amérique du nord.

Outre la page d'accueil, le portail est structuré en trois rubriques :

- la première présente le projet et ses objectifs,
- la deuxième concerne les musées partenaires,
- la troisième est un espace pour la présentation des objets.

Une base de données a été constituée à partir des éléments fournis par les musées :

- Description du modèle conceptuel de données, du langage informatique utilisé, ANNEXE 1(1\_MCD\_langage.doc).
- Description de la méthode de récupération des données des musées.  
Trois stratégies ont été mises en œuvre :
  - Pour tous les musées en France hors le MQB, les fiches ont été importées à partir d'un fichier excel ANNEXE 2 ( 2\_InventaireCFQLMC.xls).  
Les images fournies sur un disque dur ont été uploadées dans un premier temps par ftp puis traitées automatiquement pour générer les 2 formats requis par le site grâce au script « traiteimages.php »
  - Pour tous les musées québécois, une autre procédure a été faite à partir du fichier. ANNEXE 3 et ANNEXE 3 bis.  
Les images ont été mises à disposition par la Société des musées québécois sur un ftp et ont été elles aussi retraitées par nos soins.
  - Pour le MQB, un script a été développé afin de récupérer les données textuelles du flux xml. Les images ont été mises à disposition dans une dropbox car ce n'était pas autorisé de les récupérer automatiquement.
- Description des conditions d'imports de données et de contenus dans la base de données.  
La plate-forme actuelle permet :
  - D'ajouter / modifier / supprimer des fiches partenaires.
  - D'ajouter / modifier / supprimer des fiches objets et leurs images.
- Description du logiciel dans le fichier ANNEXE 1(1\_MCD\_langage.doc).
- Description du paramétrage et des spécificités techniques du site en ANNEXE 4(4\_ConfigurationServeur.doc).
- Description du backoffice et manuel d'utilisation en ANNEXE 5 (5\_manuelUtilisation.doc). Les liens entre les bases de données et le CMS sont décrits dans l'ANNEXE 1.
- Description du front-office en ANNEXE 6 (6\_EtatDesLieux15032012.doc). Aucun élément de bonne pratique web du W3C n'a été mis en œuvre dans cette première version.

## 2. Prestations à réaliser

Le client est la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs comprenant les deux sections, en France et au Québec.

L'objectif de cet appel d'offre est tout d'abord d'améliorer la plateforme existante pour assurer la bonne diffusion et l'enrichissement des contenus existants, ensuite de développer de nouvelles fonctionnalités (ajouts de rubriques et sous-menus, outils statistiques de fréquentation, ...) et d'assurer la maintenance du site actuel. Il sera par exemple indispensable d'envisager un affichage des notices dans lesquelles les champs ne contenant pas de données ne s'afficheront pas.

L'enjeu est de s'adapter aux usages des internautes et aux exigences de la politique éditoriale définie en permettant l'enrichissement de nouveaux contenus, la prise en main de

la mise en ligne par les contributeurs, l'amélioration de la visibilité du site sur le web et la maîtrise des chiffres de fréquentation du site pour définir les orientations futures.

Les outils développés doivent répondre aux normes et standards internationaux et s'appuyer le plus possible sur les normes du W3C. Pour la partie portail documentaire des notices d'objets, les outils doivent permettre une efficacité de mise en ligne des données issues directement des outils sources (routine informatique, moissonnage, flux de données..).

## 2.1 Déploiement de nouvelles rubriques

La structure actuelle du site n'est pas prévue pour permettre d'ajouter de nouvelles rubriques.

La prestation principale consiste à reprendre les éléments fonctionnels et graphiques du site actuel pour :

1. Consolider la mise en ligne actuelle par la continuité de la diffusion actuelle, l'enrichissement des contenus des notices actuellement en ligne et l'enrichissement du nombre des notices. Les contenus en ligne sont de deux natures : des textes descriptifs et des notices d'objets. Le cœur du site est la diffusion des notices d'objets et la recherche possible dans les notices, dont les données issues des bases de données des musées. Le candidat pourra s'appuyer sur l'existant de la gestion des données des musées :
  - a. Gestion de la base de données
  - b. Intégration des scripts de protection des images. Pour information, le script sera fourni et la mécanique est décrite dans l'ANNEXE 8 « 8\_ProtectionPhotos.doc »
  - c. Intégration des scripts de connexion au flux. Pour information, le script sera fourni et la mécanique est décrite dans l'ANNEXE 9 9\_FluxMQB.doc)
2. Déployer de nouvelles rubriques et de sous-menus. Les enrichissements éditoriaux réclament aujourd'hui la création de deux nouvelles rubriques et de sous-menus que la plateforme actuelle ne peut assurer.
3. Mettre en place en back-office du site, un outil de gestion des contenus (Content Management System CMS) qui permette de faire évoluer les contenus et la structure. La structure du CMS devra tenir compte des besoins du site en termes de déploiement de nouvelles rubriques et de hiérarchisation des contenus, comme de la gestion des données des musées actuelle. Le processus de publication et de diffusion devra être le plus simple possible. Les outils qui seront mis à disposition doivent permettre une mise en main rapide par les contributeurs, en France et au Québec, et une intégration facile des différents types de contenus et médias.
4. Enrichir et adapter la charte graphique actuelle à ces travaux, en particulier adaptée à une structure de rubriques dynamiques.

Il est indispensable que l'ensemble des contenus en ligne soient indexés dans le moteur de recherche du site. Il est également indispensable de laisser à disposition des internautes un mode de recherche expert pour la valorisation des données des musées.

## 2.2 Référencement et fréquentation du site

Le référencement est naturel, les pages sont nommées en fonction de leur contenu. C'est le seul dispositif de référencement actuel. Le candidat fera des propositions de stratégie de référencement et de mise en valeur du site.

Aucun outil statistique n'est associé aujourd'hui au site internet. Le candidat fera des propositions d'outil statistique et de descriptif des statistiques de fréquentation (nombre de connexions, origine des connexions ...) ainsi qu'une stratégie de référencement adaptée.

### 2.3 Maintenance préventive et corrective du site

L'objectif est d'assurer la maintenance préventive et corrective du site au déploiement des améliorations. Il s'agit de corriger les dysfonctionnements apparaissant dans le cadre du fonctionnement du site et d'apporter les prestations d'assistance nécessaire au client. Le titulaire est tenu d'assurer la sécurité des développements conformément à l'état de l'art dans chacune des technologies mises en œuvre. Les maintenances corrective et préventive sont forfaitaires.

- **Les actions de maintenance préventive** sont destinées à réduire la probabilité de défaillance de l'application, la dégradation du service rendu ou l'intrusion d'un tiers sur la plateforme.

La maintenance préventive vise à corriger :

- o Les anomalies identifiées par les contributeurs du CMS,
- o Les anomalies des différents applicatifs,
- o Les failles de sécurités identifiées par le prestataire, le client, l'hébergeur,
- o La non-compatibilité d'un navigateur.

Le titulaire réalise une veille constante sur les applicatifs inclus dans le périmètre de la maintenance. Il maîtrise l'actualité et les versions de ses applicatifs. Il est garant de la sécurité des applicatifs du périmètre concerné. Il s'assure que les applicatifs ne comportent pas de faille exploitable et fait des propositions sur ces actions : intrusion dans le CMS, détournement des fonctions courriel pour l'envoi de spam/pourriels...Le titulaire doit impérativement solliciter le client dans les plus brefs délais afin de convenir d'un calendrier de déploiement s'il prend connaissance d'une vulnérabilité ou d'une anomalie.

Le client peut demander une mise en conformité du site avec les principaux navigateurs du moment. Il s'agit notamment d'assurer la compatibilité d'affichage. Pour information, la liste des navigateurs sur lesquels les sites doivent être lisibles à la date de lancement des prestations : Microsoft Internet Explorer 7.0 et supérieur, Mozilla Firefox 5.0 et supérieur, Google Chrome 13.0 et supérieur, Safari 5.0 et supérieur, navigateurs mobiles sur iOS 4 et supérieur et sur Android 4.1 et supérieur.

Le titulaire assure à minima une veille 5/7 jours permettant de repérer toutes les anomalies. Il informe le client de la survenance d'une anomalie dans l'heure qui suit sa survenance.

Le titulaire transmet un rapport trimestriel de maintenance préventive : liste des failles sécurité avec propositions de correctifs, liste des mises à jour des applicatifs, calendrier de livraison des anomalies.

- La maintenance corrective est définie comme l'ensemble des actions nécessaires à la correction des défauts visant à rétablir le conformité et la mise à niveau des

performances, des produits et données. La responsabilité ne s'achève que lorsque la correction a été jugée par le client efficient en environnement de production.

Le client effectue une demande sous forme de présentation d'une anomalie avec un niveau de criticité :

- fatale (site hors service),
- bloquante (un ou plusieurs applicatifs du site sont inutilisables),
- majeure (anomalie qui perturbe l'utilisation d'un ou plusieurs applicatifs du site, entrave son utilisation et fausse le résultat),
- mineure (anomalie qui induit un écart par rapport au fonctionnement normal d'un ou plusieurs applicatifs du site sans entraver son utilisation ni fausser le résultat).

Le titulaire prend en charge la totalité des anomalies constatées y compris celles non liées aux adaptations et évolutions qu'il a lui-même réalisées. Le titulaire met en place une organisation permettant de répondre au plus vite aux relevés d'anomalie.

La garantie du temps de rétablissement est la suivante :

- Pour les anomalies fatales : prise en charge 24/24, solution de rechange dans les 4 heures et correction dans les 12 heures après la remontée de l'anomalie, documentation de l'erreur et de la nouvelle solution, contrôle par deux jours de tests qui suivent la remise de correction.
- Pour les anomalies bloquantes : prise en charge de 8 à 18 heures, 7/7 jours, solution de rechange dans les 6 heures et correction dans les 24 heures après la remontée de l'anomalie, documentation de l'erreur et de la nouvelle solution, contrôle par deux jours de tests qui suivent la remise de correction.
- Pour les anomalies majeures : prise en charge de 8 à 18 heures, 5/7 jours, solution de rechange dans les 24 heures et correction dans les 24 heures après la remontée de l'anomalie, documentation de l'erreur et de la nouvelle solution, contrôle par cinq jours de tests qui suivent la remise de correction.
- Pour les anomalies mineures : prise en charge de 8 à 18 heures, 5/7 jours, correction sous 5 jours après la remontée de l'anomalie, documentation de l'erreur et de la nouvelle solution, contrôle par 5 jours de tests qui suivent la remise de correction avec mutualisation possible des anomalies mineures en pack planifié et validé par le client.

Les activités attendues de la prestation de maintenance corrective sont :

- Prendre en compte toute demande de maintenance corrective et le signifier par courriel,
- Mettre en place la solution de contournement s'il y a lieu, Planifier et réaliser la correction des anomalies, Procéder au codage, au paramétrage, aux tests de différents niveaux y compris les tests de non régression et capitaliser sur les outils utilisés,
- Identifier le besoin éventuel de corriger d'autres composants et applicatifs,
- Reporter les corrections effectuées sur les versions en cours de développement,
- Mettre à jour les documentations concernées par les modifications et les protocoles de tests,
- Sauvegarder avec processus de retour arrière,
- Tester unitairement les modifications, leurs intégrations, réaliser les tests de non-régression et de maintien des performances,
- Mettre en production de correction des anomalies.

## 2.4 Maintenance évolutive du site

La maintenance évolutive est un chantier complémentaire de réalisations qui permettront d'intégrer de nouvelles fonctionnalités aux applications concernées par le document présent, sous forme de versions successives du site internet. La maintenance évolutive fait l'objet d'un nouveau devis (bon de commande).

Pour les demandes d'évolution, la démarche est la suivante :

- Le client produit un document (cahier des charges) qui précise son besoin.
- Le titulaire formule une proposition qui précise les livrables, la décomposition de chaque fonctionnalité à modifier ou développer, le prix, les délais.
- Le client valide la proposition.
- Le titulaire réalise les développements dans le respect des normes et méthodes définies. Préalablement à chaque livraison, le titulaire doit réaliser les tests unitaires de régression et d'intégration permettant de vérifier la non régression et le bon fonctionnement de l'application concernée et sa conformité à ses spécifications.

Une évolution réalisée pour corriger un problème de performance ne pourra être facturée par un devis et fait partie de la maintenance corrective.

## 2.5 Assistance éditoriale

Les contributeurs du site internet ne sont pas identifiés mais pourront être situés dans chacun des musées partenaires des deux côtés de l'Atlantique. Leur prestation se limite à l'ajout de textes et d'images dans les gabarits existants. A la demande du client, (la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire), le titulaire répondra à des besoins spécifiques : intégration d'images, dimensionnement, nettoyage, changement de contraste, balance de couleur...), encodage de vidéos et de sons, créations graphiques ou infographiques, intégration de contenus textuels pour des volumes et des spécificités éditoriales qui dépassent les capacités d'interventions des contributeurs, créations graphiques (boutons, bannières, animations), transcription de commentaires audio.

> Le titulaire précisera sa méthodologie et les outils disponibles pour assurer l'assistance éditoriale.

# 3 Présentation des offres

Le candidat fournira obligatoirement les pièces suivantes.

## 1. Références et documents administratifs

- Références sur des projets de même nature
- Curriculum vitae de l' / les Interlocuteur(s) durant les différentes étapes du projet
- Clauses de cessions des droits notamment sur les contenus au regard de la propriété intellectuelle. Le titulaire cède expressément à titre exclusif au client les droits d'exploitation portant sur les prestations réalisées dans le cadre des prestations

demandées ( II. 2. Prestations à réaliser). Les droits d'exploitation comprennent les droits d'utilisation, d'adaptation, de modification des résultats de la prestation.

- Raison sociale du candidat. Police de solvabilité notoire.

## 2. Offre financière

L'offre comporte un budget global de l'ensemble des prestations faisant apparaître les prix unitaires.

## 3. Description de la solution préconisée

### 3.1. Gestion de projet

- Réunions de projet,
- Planification de projet : calendrier mentionnant les phases d'instruction de projet, définition et intégration graphiques, développement, de tests, mise en place et maintenance.

### 3.2. Améliorations fonctionnelles du site

Le candidat fait ses propositions sur la base de l'existant des technologies, des éléments fonctionnels et graphiques. Dans le cadre du déploiement de nouvelles rubriques et la visibilité du site, les contenus doivent être consultables de manière optimale sur le plus grand nombre de supports : ordinateurs, smartphones, tablettes tactiles. Le design doit donc s'adapter aux tailles d'écrans et aux résolutions. La conception doit se faire de manière à optimiser les usages. Le contenu et la navigation s'adapteront en fonction de chaque cas d'utilisation.

> Le soumissionnaire précisera dans son offre quels outils existants (moteur de recherche, flux, script...), il entend conserver et selon quels axes il entend assurer l'amélioration du site.

> Le soumissionnaire décrira l'architecture qu'il entend déployer pour réaliser la plateforme numérique (pérennité et évolutivité de la plateforme, couverture fonctionnelle, contraintes comme une reprise des données, délais et coûts).

> Le candidat fera une proposition argumentée de ses choix techniques, allant jusqu'à l'intégration du Responsable Web Design pour tous les supports ou une partie des supports.

> Le candidat fera une proposition d'outil statistique de fréquentation (descriptif des statistiques, connexions, ...) et d'une stratégie de référencement (qui pourra aller jusqu'à des propositions d'animation sur les réseaux sociaux ou de communication via les liens entrants).

> Le soumissionnaire précise comment le projet s'inscrit des normes d'accessibilité et plus généralement du W3C.

### 3.3. Formation à l'outil de gestion de contenus (CMS)

Le candidat fera une proposition adaptée pour une formation à l'utilisation du CMS du site par la Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs et ses partenaires, en France et de l'autre côté de l'Atlantique. Elle sera couplée à la transmission de la documentation technique concernant la conception, le fonctionnement et la prise en main du site.

### 3.4. Maintenance

Le candidat fera une proposition adaptée concernant les éléments de maintenance du site : modalités d'intervention et garantie de maintenance, gestion de la sécurité du site et des conditions d'un hébergement externalisé.

> Le candidat proposera une méthodologie pour assurer une coordination avec Anabole dans la durée de son contrat de maintenance. Il proposera aussi sa méthode pour assurer de bonnes conditions de déploiement d'amélioration du site.

>Le prestataire assurera la maintenance du site existant à partir du 15 octobre 2015 jusqu'à la mise en service de ses propres développements.

Les périodes de garanties dues par le titulaire sur les prestations réalisées se font dans le périmètre de la législation en vigueur.

### 3.5. Description des livrables attendus

- Livraisons des maquettes et version beta selon quels enrichissements, selon quelles propositions graphiques/ergonomiques ...).
- Livraison d'une charte graphique qui inclut les codes couleurs autorisés et interdits, la typographie, les outils et principes de navigation.
- > Le soumissionnaire joint deux propositions graphiques dans sa réponse (Home page et page de contenu).
- Livraisons des documents de gestion de projet ainsi que la documentation technique et fonctionnelle. Il indiquera les étapes de livraisons et les conditions de mises à jour (calendriers, charte fonctionnelle, charte graphique, documents techniques et guide d'utilisation...). Le calendrier détaillé des prestations deviendra calendrier définitif d'exécution.

Le candidat transmettra dans sa réponse une description détaillée de son offre. Le candidat pourra proposer toute solution complémentaire qui lui semble indispensable pour le bon fonctionnement du futur site, ainsi que des réponses sur les options possibles : responsive web design, lien avec les réseaux sociaux (partage de contenus, événements...). Il précisera obligatoirement ses propositions sur tous les points explicitement demandés dans le document présent :

- propositions graphiques (Home page et page de contenu)
- améliorations fonctionnelles et réutilisation des outils existants
- architecture et développement technique
- outil statistique de fréquentation
- stratégie de référencement
- respect du W3C
- maintenance et hébergement
- assistance éditoriale
- Formation
- devis détaillé
- calendrier détaillé

## IV . Encadrement du projet

### 1. Conditions de réalisation des prestations

Le projet débutera à la signature du devis, selon le calendrier de détaillé, validé par les deux parties, qui deviendra calendrier d'exécution.

Les opérations de vérification et de réception des prestations se feront sans que cela préjuge de la période de garantie due par le titulaire sur les prestations réalisées, conformément à la législation en vigueur.

Les opérations de vérifications consistent dans les vérifications quantitatives formelles qui ont pour objet de contrôler que les éléments du site ont été livrés et installés, lors de la mise en production par le titulaire. Des vérifications qualitatives qui ont pour but de contrôler que le site livré et installé présente les caractéristiques techniques qui le rendent aptes à remplir ses fonctions. Elles comprennent deux étapes : la vérification d'aptitude précédée d'éventuelles vérifications d'aptitude intermédiaires et la vérification d'aptitude finale de service régulier.

Pendant la période de garantie d'une année à compter de la date de validation des prestations (vérification d'aptitude finale de service régulier), le prestataire devra corriger tout dysfonctionnement constaté dans le fonctionnement du site internet. Le titulaire garantit la livraison, l'installation et la mise en exploitation des traitements corrigés.

Le paiement des prestations se fera selon le calendrier du développement du site, à la livraison des livrables.

La commission est une structure administrative qui obéit à la réglementation indiquée dans la loi sur les associations, loi de 1901 et toutes les décisions prises pour ce projet seront prises dans le cadre de cette loi.

- Le choix du prestataire se fera par l'étude des devis et des propositions demandées.
- Selon le devis et le calendrier transmis par le prestataire, la Commission et le prestataire s'entendront conjointement sur le budget définitif et les dates de paiement.
- La validation des livrables définis conjointement par le prestataire et par la Commission se fera après la période des tests et selon la satisfaction fonctionnelle des applicatifs.
- La validation permettra le paiement au prestataire de ce ou de ces livrables.
- Le paiement se fait à trois mois. Une avance peut être envisagée au début du projet.